

## **Exposés conférence de presse „Dialogue sur l'intégration“, 30 octobre 2012**

1. Rozan Kayra, assistante sociale HES et psychothérapeute
2. Pascal Broulis, président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)
3. Jean-François Rime, président de l'Union Suisse des Arts et Métiers (usam)
4. Klaus Künzli, président de GastroSuisse
5. Heinrich Bütikofer, sous-directeur de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)
6. Marcel Guignard, président de l'Union des villes suisses (UVS)

## **Dialogue sur l'intégration et le monde du travail**

**Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) du 30 octobre 2012**

**Discours de Madame Rozan Kayra**

### La parole prononcée fait foi

Quand on arrive en Suisse, le sentiment qui nous envahit, c'est de se sentir enfin en sécurité ! Ce n'est qu'après qu'on remarque qu'il reste encore un long chemin à parcourir. Pour y arriver intellectuellement et psychologiquement, il faut du temps et le soutien de personnes déjà sur place. Il n'y a qu'à penser aux situations de sauvetage en cas de catastrophes et au professionnalisme avec lequel des personnes traumatisées sont encadrées, par des « care teams » notamment.

J'ai connu une telle situation. Je me suis soudainement retrouvée dans un pays libre et sûr, dans lequel il était normal de rire et inconcevable de pleurer et de crier par peur et par douleur. Pourtant, je ne supportais pas ces visages rieurs qui m'entouraient dans cette Suisse sûre. Cet environnement pacifique ne m'inspirait pas confiance, car jusque-là, je n'avais jamais eu de raison de me fier à qui que ce soit.

Dès mon arrivée au centre d'enregistrement, ma procédure d'asile a été lancée. On m'a auditionnée, mais personne ne m'a questionnée sur mon bien-être personnel. J'ai été reconnue comme réfugiée et le processus d'intégration a été enclenché.

Les cours de langue offerts étaient d'un trop faible niveau. Ils m'auraient juste permis d'apprendre à dire, par exemple, « Où est la gare ? » ou « Combien cela coûte-t-il ? ». Le forfait octroyé pour les cours d'allemand ne permettait effectivement pas d'acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir suivre une formation.

J'ai donc fait tout mon possible pour m'inscrire à un cours d'un niveau supérieur. Je n'ai pas ménagé mes efforts pour arriver à maîtriser suffisamment l'allemand et pouvoir ainsi commencer une formation.

Aujourd'hui, je travaille en tant qu'assistante sociale et thérapeute systémique. Je suis reconnaissante à la Suisse de m'avoir permis de refaire ma vie, mais je le serais encore plus si les obstacles n'avaient pas été aussi considérables.

## **Mes conclusions**

Si l'on veut vraiment améliorer l'intégration des étrangers et réduire les coûts sociaux, il importe de mieux transmettre les informations et de financer des cours de langue de qualité.

Dans les centres d'enregistrement, un meilleur encadrement psychologique des réfugiés traumatisés s'impose de toute urgence afin d'éviter des frais de traitement ultérieurs et l'exclusion des intéressés du monde du travail.

Je sais que la grande majorité des étrangers, qu'ils soient de simples travailleurs, des réfugiés ou des personnes admises à titre provisoire, veulent s'intégrer en Suisse. Nous sommes prêts à faire beaucoup pour y parvenir, mais nous n'y arriverons pas seuls. Nous avons besoin que l'Etat et l'économie nous soutiennent.



Conférence de presse du 30 octobre 2012

## **Dialogue CTA sur l'intégration Monde du travail: mesures du côté étatique**

Pascal Broulis, conseiller d'Etat du canton de Vaud, président de la CdC

---

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

Notre pays devant faire face à une pénurie de main d'œuvre qualifiée, l'économie suisse est tributaire de l'immigration. Toutefois, de plus en plus d'indices montrent que la population suisse est moins encline à accepter l'immigration. Un grand nombre aimerait y mettre un frein. Notre politique d'immigration est sous pression.

Pour que les entreprises suisses aient suffisamment de main d'œuvre qualifiée, les cantons s'engageront à l'avenir aussi dans la défense de notre système d'admission binaire et de la libre circulation des personnes. Mais nous attendons en retour de l'économie qu'elle nous soutienne dans nos efforts d'intégration des personnes qui viennent en Suisse.

C'est pourquoi les cantons accordent une grande importance au dialogue avec l'économie. Dans ce sens, nous nous réjouissons que la CTA ait lancé ce processus si important pour l'avenir économique de notre pays.

Dans le cadre du dialogue d'aujourd'hui, nous avons constaté que nous tous - acteurs étatiques et non-étatiques confondus - avons des idées semblables quant à l'orientation à donner à l'intégration des étrangers en Suisse. Les partenaires au dialogue se sont mis d'accord sur des objectifs concrets et mesurables dans trois champs d'action. Voici les mesures à envisager:

### **1<sup>er</sup> champ d'action: "Information et sensibilisation"**

Les chances que le processus d'intégration se déroule positivement sont bonnes lorsque les étrangers sentent, dès le début, qu'ils sont acceptés et appréciés à leur juste valeur en Suisse. Parallèlement, ils doivent savoir ce que nous attendons d'eux. C'est dans ce sens que les partenaires au dialogue veulent intensifier l'information et la sensibilisation aux questions d'intégration et de discrimination.

Du côté de l'Etat, nous veillons à mettre en place un système de première information couvrant tout le territoire. Conjointement avec les organisations du monde du travail, nous allons lancer, au cours de ces prochains mois, des actions d'information et de sensibilisation. Il faut aussi intensifier la collaboration des services d'intégration étatiques avec les entreprises locales, l'objectif étant de créer des offres de soutien aussi proches de la pratique que possible.

### **2<sup>e</sup> champ d'action: "Langue et formation"**

Tous les partenaires au dialogue étaient d'accord ce matin pour affirmer que de bonnes connaissances de la langue parlée sur place sont une condition sine qua non pour l'intégration. Le lieu de travail offre un fort potentiel pour la promotion linguistique car des contacts variés y ont lieu.

C'est pourquoi les offres de promotion linguistique répondant aux besoins des branches professionnelles seront renforcées au cours des prochaines années. Les administrations chargées au sein des cantons et des villes des questions d'intégration proposeront aux entreprises des possibilités concrètes permettant de développer au quotidien les compétences linguistiques du personnel.

### **3<sup>e</sup> champ d'action: "Intégration dans le marché du travail des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés reconnus".**

Le taux d'activité de ces groupes de personnes est bien trop faible aujourd'hui: en 2011, par exemple, environ 80% des réfugiés en mesure de travailler étaient sans emploi. Les partenaires entendent déployer dans ce secteur un effort particulier. D'ici à 2016 nous souhaitons intégrer dans le marché du travail 2000 réfugiés et personnes admises provisoirement supplémentaires.

Nous allons tenter au niveau de l'Etat d'améliorer les conditions cadre pour l'octroi de permis de travail. Il y a lieu également d'améliorer l'information des services importants tels que les ORP, les services d'orientation professionnelle et aussi les employeurs sur les besoins de ces groupes-cibles.

### **Conclusion**

Il convient cependant de ne pas ignorer les inquiétudes de la population suisse. Nous entendons à cet effet sensibiliser aussi les employeurs pour les inciter à repourvoir leurs places de travail en engageant des personnes présentes ici, au lieu de toujours recruter une nouvelle main d'œuvre à l'étranger.

Diverses études réalisées à l'étranger, tout comme les statistiques suisses montrent que, dans l'ensemble, l'intégration des étrangers en Suisse fonctionne bien. Or, il est rare que cela soit perçu comme tel. Main dans la main avec l'économie, la Confédération, les cantons, les villes et les communes entendent tout mettre en œuvre pour rectifier cette impression négative. Ce matin nous avons effectué, avec l'économie, un premier pas dans cette direction.

## Dialogue CTA sur l'intégration et le monde du travail – 30 octobre 2012

**Jean-François Rime, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers usam**

### La parole prononcée fait foi

De nombreuses PME vivent l'intégration au quotidien. Elles ont besoin de main-d'œuvre étrangère, elles apprécient ces travailleurs étrangers et savent que des collaborateurs bien intégrés apportent beaucoup à l'entreprise : une plus grande efficacité dans le travail, une plus grande satisfaction dans l'équipe.

Le dialogue d'aujourd'hui a montré que l'Etat, l'économie et la société civile s'accordent sur de nombreux points : l'intégration est un facteur important, elle ne peut réussir qu'avec le concours de tous les acteurs et le lieu de travail est un lieu central d'intégration. Les organisations patronales et de branche relèvent toutefois expressément que la promotion de l'intégration des travailleurs étrangers ne doit pas engendrer de coûts supplémentaires pour les entreprises. Cela posé, elles sont prêtes à soutenir les PME et à les encourager à continuer d'assumer le rôle essentiel qu'elles jouent en matière d'intégration.

L'Etat doit cependant lui aussi s'engager. Je vous donne deux exemples : si les employeurs doivent informer leurs collaborateurs étrangers sur les offres d'intégration proposées par l'Etat, il faut qu'ils soient d'abord eux-mêmes informés sur ces offres par les services compétents. Et si les PME doivent ouvrir plus grandes les portes de la formation professionnelle aux étrangers de la deuxième génération, les parents de ces jeunes doivent être mieux informés sur notre système de formation professionnelle. Ces objectifs, les employeurs ne peuvent les atteindre seuls : ils doivent aussi pouvoir compter sur l'engagement des services étatiques d'intégration et des organisations d'étrangers.

De quelles manières l'économie contribue-t-elle concrètement au dialogue sur l'intégration?

L'usam va participer de manière active au travail d'information. Nous allons utiliser nos médias et publications pour informer sur les thèmes que constituent l'intégration et la discrimination. En novembre prochain, nous distribuerons un mémento pour chefs d'entreprise à tous nos membres ainsi qu'aux 150 000 destinataires du *Journal des arts et métiers jam* et de la *Schweizerische Gewerbezeitung szg*. Les partenaires du dialogue s'engageront en outre à inscrire ces thèmes dans les filières de formation de différentes branches. Vous entendrez tout à l'heure ce que propose GastroSuisse dans ce domaine.

Dans le champ d'action « langue et formation », le projet pilote d'actualité s'intitule *Deutsch auf der Baustelle – L'allemand sur le chantier*. La Société suisse des entrepreneurs SSE vous exposera les particularités de ce projet. Les partenaires du dialogue veulent contribuer à étendre cet apprentissage pragmatique de la langue aux autres régions du pays et à d'autres branches.

Ce matin, nous nous sommes aussi fixé des objectifs visant à mieux intégrer les réfugiés reconnus et les personnes admises à titre provisoire dans le marché du travail. Il est important – pour elles et pour nos assurances sociales – que toutes ces personnes puissent être économiquement indépendantes.

Nous ne devons pourtant pas oublier que la question est complexe. Parmi les personnes que nous accueillons, beaucoup par exemple ont vécu des événements difficiles. Elles ont besoin d'une prise en charge particulière, qu'un employeur ne peut que rarement leur offrir : il lui manque le temps et surtout les connaissances nécessaires. C'est pourquoi nous saluons l'idée de chercher des solutions judicieuses dans le cadre de projets pilotes communs.

Mesdames et Messieurs, vous le voyez: l'Etat, l'économie et la société civile ne veulent donc pas uniquement dialoguer mais agir ensemble en faveur d'une meilleure intégration.

### **Renseignements complémentaires**

**Jean-François Rime, conseiller national, président usam, mobile 079 230 24 03**

CTA – dialogue sur l'intégration avec le monde du travail, 30 octobre 2012

## Exposé de Klaus Künzli, président de GastroSuisse

*(Seul le discours prononcé fait foi.)*

Mesdames, Messieurs,

Si vous le permettez, je commencerais mon exposé par trois points importants :

Premièrement : la collaboration avec des collaborateurs étrangers est le fruit d'une longue tradition dans l'hôtellerie-restauration. La part des étrangers s'élève chez nous à environ 40 %. Nous dépendons de ces collaborateurs ; sans eux, rien n'irait plus, et ils jouissent auprès de nos membres d'une grande estime.

Deuxièmement : l'hôtellerie-restauration offre à de nombreux collaborateurs étrangers une réelle possibilité d'entrer dans la vie professionnelle et, grâce au travail en équipe, une chance de s'intégrer. D'aucuns ont non seulement reçu un travail dans l'hôtellerie-restauration, mais ils y ont aussi trouvé l'accès à la culture et à la langue locales ainsi que des amis. Tout le monde en profite.

Troisièmement : la gastronomie étrangère est dans le vent. Nos clients sont des globe-trotters ouverts au monde. De retour en Suisse, ils cherchent le restaurant thaïlandais ou indien typique et authentique. Or, si nous voulons offrir cela, nous avons besoin de spécialistes, de connaisseurs en cuisine étrangère. Ces spécialistes étrangers ont la possibilité de faire carrière et même de devenir indépendants. Malheureusement, le chemin pour y arriver est semé d'embûches bureaucratiques.

Avec ces trois points préliminaires, je tiens à faire ressortir la chose suivante :

L'intégration et la communication interculturelle sont depuis toujours des conditions importantes pour le succès dans l'hôtellerie-restauration. Nous en sommes bien conscients. C'est pourquoi ces thèmes font déjà partie du programme des cours de notre formation de cafetier-restaurateur-hôtelier à trois niveaux. Ils sont aujourd'hui un module fixe du niveau G2, chef d'établissement de l'hôtellerie et de la restauration avec brevet fédéral. Il est primordial que les futurs chefs d'établissement échangent avec d'autres cultures.

Nous voulons encore renforcer ce point. Ainsi, à partir de 2013, les thèmes « intégration et communication interculturelle » seront abordés au niveau de la formation de cafetier-

restaurateur-hôtelier G1 déjà. Quelque 1000 cadres achèvent chaque année ce séminaire de base dans toute la Suisse. Ce qui renforcera clairement l'impact. Le séminaire de base G1 correspond aux cours de préparation cantonaux pour le « cours cafetier » et est un pilier important de la stratégie de la qualité de l'hôtellerie-restauration. Nous en sommes convaincus : il faut une formation minimale pour entrer dans ce métier, c'est dans l'intérêt des clients, des collaborateurs et des entrepreneurs.

Avec l'offensive de formation « Bien informé, mieux intégré », nous renforçons encore cette formation de base et l'utilisons aussi dans le dialogue sur l'intégration. Les futurs entrepreneuses et entrepreneurs doivent à l'avenir être encore plus encouragés à contribuer activement à ce que leurs employés étrangers puissent s'adapter à leur place de travail et aussi à leur quotidien. De même, les entrepreneurs doivent rapidement être encore mieux informés sur le fait de savoir à quels bureaux spécialisés ils peuvent s'adresser en cas de questions.

Nous continuons de développer notre contribution à la bonne intégration des collaborateurs étrangers. Car une chose est sûre :

**L'intégration mutuelle est aussi la base pour une équipe satisfaite et donc pour des clients satisfaits.**



Berne, le 30 octobre 2012

## Intégration linguistique sur les chantiers suisses

### La parole prononcée fait foi

Depuis toujours, un **grand nombre de travailleurs étrangers sont employés sur les chantiers suisses**. S'ils étaient encore 160'000 dans les années 60, on en dénombre aujourd'hui environ 40'000 (sur un total d'environ 70'000 personnes travaillant sur les chantiers). Actuellement, la structure des nationalités se présente comme suit: Suisses 35%, Portugais 28%, Italiens 13%, Espagnols 3%, ressortissants d'ex-Yougoslavie 11%, Allemands 5%; le reste se répartit entre diverses nations.

Le **principe d'égalité de traitement** était depuis longtemps ancré dans la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN). Malgré cela, ce n'est qu'en 1986 que la Confédération a fixé, dans le cadre du statut de saisonnier, l'égalité de traitement de la main-d'œuvre indigène et étrangère dans l'Ordonnance limitant le nombre des étrangers (OLE). Par l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux avec la Communauté européenne en 2004, et en particulier de l'**Accord sur la libre circulation des personnes**, les mesures d'accompagnement sont devenues applicables aux travailleurs de la construction venant de l'espace UE en lieu et place de l'OLE.

Depuis bien des années, les parties contractantes de la CN s'engagent dans la **formation de travailleurs étrangers sur les chantiers**. Depuis les années 80, des cours de huit semaines se déroulant en hiver sont proposés aux travailleurs de la construction en Espagne (depuis 1982) et au Portugal (depuis 1987). Ces cours n'ont pas pour seul objectif de développer les aptitudes manuelles des participants, ils visent aussi l'acquisition de connaissances linguistiques, mais en relation directe avec leur travail sur les chantiers. Au terme du cours, les participants sont intégrés dans une classe de salaire supérieure. Les maîtres spécialisés provenant du pays des travailleurs respectifs sont formés au Campus Sursee, puis sont invités chaque année en septembre en Suisse à un cours destiné à rafraîchir leurs connaissances.

Mais pour que ces **formations intégratives** soient possibles, un soutien financier est requis. Depuis le lancement de ces cours, le **financement** est assuré par le **Parifonds Construction**, fonds social paritaire du secteur principal de la construction en Suisse. Depuis toujours, le Parifonds Construction finance également les cours de langue proposés dans les sections par les parties contractantes locales. Au début des années 90, une documentation – qui s'est avérée fort utile - a été élaborée pour aider les travailleurs étrangers à apprendre l'allemand en collaboration avec la Fondation ECAP.

Des expériences seront recensées dans une phase pilote avec les **nouveaux cours de langue sur les chantiers** selon le concept „fide“ ([www.fide-info.ch](http://www.fide-info.ch)) appuyé par la Confédération et élaboré par l'Université de Fribourg (Institut de plurilinguisme). Ces

cours se focalisent sur les connaissances d'allemand au quotidien. Les enseignants utilisent les méthodes de la formation des adultes selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), les cours se déroulent à proximité du lieu de travail. Trois grandes entreprises-membres de la SSE, à savoir Implenia AG (Bâle), Ramseier AG (Berne) et Stutz AG (Hatswil TG) se sont déclarées d'accord en vue d'un projet pilote de l'automne 2012 au printemps 2013. L'objectif visé consiste à lancer ce projet à l'échelle nationale, qui s'étendra par conséquent à toutes les régions linguistiques

La **SSE appuie** le but poursuivi par les cantons et la Confédération en vue de l'intégration linguistique de la main-d'œuvre étrangère. Les travaux sont de plus en plus exigeants sur nos chantiers qu'ils s'agissent de ceux du bâtiment et du génie civil. C'est pourquoi les exigences communicatives vont croissant, ce qui requiert également un niveau plus élevé d'aptitudes linguistiques. Ce projet fournira une contribution importante pour accroître les qualifications de la main-d'œuvre.

## Contacts

Société Suisse des Entrepreneurs:

- Heinrich Bütikofer, avocat, sous-directeur, chef du département Entreprises + Prestations, [hbuetikofer@baumeister.ch](mailto:hbuetikofer@baumeister.ch), T 044 258 82 80
- Jean-Pierre Grossmann, lic. rer. pol., chef du secteur CCT / politique sociale, [jpgrossmann@baumeister.ch](mailto:jpgrossmann@baumeister.ch), T 044 258 83 07

\*\*\*



Conférence de presse du 30 octobre 2012

## **Dialogue CTA sur l'intégration Monde du travail: le rôle des villes et des communes**

Marcel Guignard, président de l'Union des villes suisses, maire d'Aarau

L'intégration des populations étrangères se fait dans les endroits où les nouveaux venus installent leur nouvelle existence, dans les grands centres urbains ou dans de petites communes rurales.

L'intégration est donc notre pain quotidien et je me permets de l'affirmer au nom de l'Union des villes suisses et de l'Association des Communes Suisses. L'intégration se fait tous les jours, que ce soit au centre de rencontre du quartier, à la buanderie, au magasin du village, dans les associations et lors des contacts avec les autorités communales.

### **Les villes et les communes soutiennent la libre circulation des personnes**

Avec leur engagement dans ce dialogue sur l'intégration, les communes assument leur responsabilité politique. Outre la Confédération et les cantons, les villes et les communes sont les principaux acteurs de la politique d'intégration. Nous soutenons la libre circulation des personnes qui profite à notre pays économiquement, socialement et culturellement.

### **Diffuser les impulsions dans les régions**

C'est pourquoi il va de soi que l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses donnent leur plein soutien au dialogue sur l'intégration avec l'économie. L'intégration est un élément central de la politique de migration. Les villes et les communes souhaitent que les impulsions fortes que nous donnons aujourd'hui, sur le plan national, avec l'économie en vue d'une politique d'intégration commune aient aussi rayonnement sur le plan régional. L'objectif de notre engagement est de permettre à toutes les personnes vivant ici à long terme de participer à la vie économique et à la vie sociale de notre pays.

A l'instar de la conférence de ce jour, nous inviterons nos membres à organiser dans les régions des dialogues entre acteurs étatiques et non étatiques. Nous veillerons aussi à ce que les projets déjà en cours, novateurs et promis au succès, fassent l'objet de la publicité qu'ils méritent. Les informations seront publiées sur un site internet spécialement créé pour l'occasion, [www.dialogue-integration.ch](http://www.dialogue-integration.ch).

### **Mise en réseau et bonnes pratiques**

Tenu par la Confédération, les cantons, les villes et les communes, ce site internet sera la plateforme d'informations pour tous les aspects liés au dialogue d'intégration lancé aujourd'hui entre l'Etat et l'économie. Il présente des exemples de «bonnes pratiques», des informations détaillées de nature générale, un survol des projets-pilotes, des listes de contrôle et de nombreuses adresses et liens internet permettant aux acteurs d'agir en réseau. Le site internet ne vise donc pas seulement à informer: il entend aussi motiver les uns et les autres à s'engager dans le dialogue sur l'intégration.

Aujourd'hui, nous nous sommes fixés une série d'objectifs concrets. Ils sont ambitieux. Vous, les médias, tout comme l'opinion publique, pourrez nous juger à l'aune de ces objectifs. En joignant nos efforts, nous réussirons à les réaliser, j'en suis convaincu.